

Synthèse d'activité 2025

Groupe
Mammalogique
Normand

www.gmn.asso.fr

Crédit image couverture : Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) - Bruno MORCEL

Sauf indication contraire, tous les crédits photo des illustrations présentes dans ce document sont : GMN

Le Groupe Mammalogique Normand (GMN)

Fondée en mars 1978, notre association s'est fixé comme objectifs l'étude et la protection des mammifères sauvages ainsi que la sauvegarde de leurs milieux en Normandie.

Agréé au titre de la protection de l'environnement, le GMN est membre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) dont il est le représentant régional.

Le travail effectué par les bénévoles et les salariés de l'association amende une banque de données incontournable sur les mammifères normands.

Cet état des connaissances permet de dresser une liste exhaustive des mammifères sauvages présents sur notre territoire et d'établir pour chaque espèce sa répartition et son statut de rareté. Le GMN a porté l'édition de l'«Atlas des mammifères sauvages de Normandie – Statut et répartition» en 1988 ainsi que sa réédition en 2004. Une nouvelle enquête globale pour la période 2011-2020 s'est terminée, en vue d'établir un nouvel atlas à l'horizon 2027.

Les activités du GMN se déclinent sous quatre volets complémentaires :
- Les activités scientifiques de recherche ;
- Les actions de protection ;
- Les actions de coordination et d'animation de réseaux ;
- Les actions de sensibilisation, d'information du public et de formation.

Le GMN publie périodiquement une revue scientifique, le Petit Lérot, dont le numéro 74 a été édité en fin d'année 2025 (décembre), après deux années blanches (dernière parution : n°73 en avril 2022).

Le bulletin de liaison destiné à ses adhérents, la Lettre du Petit Lérot, a été édité à deux reprises : n°81 en novembre et n°82 en décembre.

Le GMN administre également un forum de discussion nommé GerMaiNe présent sur Framaliste depuis fin novembre 2020 et qui regroupe 500 contributeurs au 31/12/2025.

La présente synthèse d'activité reprend les actions menées au cours de l'année 2025 en faveur des mammifères sauvages de notre région par les membres de l'association.

Les partenaires financiers et techniques de l'association, sans qui beaucoup de ces actions seraient difficilement réalisables, sont nombreux et nous tenons, ici, à les remercier pour leur soutien renouvelé dans la mise en œuvre de nos missions.

Suivez nos actualités sur :

www.gmn.asso.fr

Facebook

LinkedIn





Belette d'Europe - D. AVONDES

Crédit image couverture : Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) - Bruno MORCEL

Sauf indication contraire, tous les crédits photo des illustrations présentes dans ce document sont : GMN

Sommaire :

Les mots du Président.....4

Les équipes.....6

Observer et bancariser.....8

Protéger activement.....16

Mobiliser et fédérer.....22

Former et informer.....25

Communiquer et diffuser.....26

Soutenir les politiques publiques.....28

Financer les actions.....34

Les mots du Président :



Le rapport d'activité dont vous allez prendre connaissance dans les pages qui suivent dresse le bilan des diverses actions menées par les adhérents et les permanents du Groupe Mammalogique Normand (GMN) au cours de l'année civile 2025. Comme pour les exercices précédents ce bilan annuel d'activités a en majeure partie été élaboré par l'équipe salariée sous la houlette de la coordonnatrice d'équipe, avec le concours et les contributions de bénévoles et d'administrateurs pour la restitution de diverses actions. Je tiens donc à vivement remercier ici toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la production de ce document, essentiel pour le porter à connaissance des réalisations du GMN vis-à-vis des adhérents et des partenaires ainsi que comme support de mémoire des activités de l'association dans le long terme.

Au nombre des points marquants de ce bilan d'activités, on peut citer l'instauration et la mise en œuvre d'un plan régional d'actions en faveur des mammifères semi-aquatiques (PRA MSA), qui constitue une première au niveau national et fait déjà l'objet d'intérêt de la part d'autres régions.

Il est aussi possible de mentionner le fait que, dans un objectif de protection, le GMN est de nouveau devenu propriétaire foncier en faisant l'acquisition auprès d'EDF, suite au démantèlement du barrage de « la Roche qui boit » sur la Sélune, de la maison des ouvriers, occupée en permanence par une colonie de Petit rhinolophe et en hiver par d'autres espèces, ainsi que des parcelles environnantes, qui constituent des terrains de chasse pour les chauves-souris.

On constate que les interactions avec d'autres associations naturalistes ont été très riches en 2025. Ainsi, on peut citer 1) celle avec le Groupe Ornithologique Normand (GONm) pour le suivi de la Crocidure des jardins à Chausey ; 2) celle avec le GECC (Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin) pour le Grand comptage des Mammifères marins ; 3) la coopération multiassociative avec le GONm, Naturellement Reuilly et le CPIE des Collines normandes, pour l'opération « des Chouettes et des Mulots ». Une coopération interassociative efficace a également eu lieu au niveau juridique, avec AVES, l'ASPAS, OneVoice et FNE pour contester le projet de période complémentaire de vénerie sous terre sur le Blaireau dans l'Eure.

Au niveau national, le GMN est toujours présent au conseil d'administration de la SFEPM, avec en charge le secrétariat national du groupe Petits mammifères, qui a mené à bien début mars 2025 l'organisation des 4e Rencontres nationales Petits Mammifères et de la 1ère réunion des coordonnateurs régionaux, le groupe Petits Mammifères de la SFEPM devenant Coordination nationale Petits Mammifères (CNPM).

Si la part des bénévoles est importante dans ce bilan d'activités associatives, le travail mené à longueur d'année par les permanents de l'équipe salariée et les jeunes volontaires accueillis en Service Civique tient une place majeure dans le rendu restitué ici. Quoi qu'il en soit, que toutes celles et tous ceux qui, à quelque titre que ce soit et indépendamment du niveau d'investissement individuel, ont contribué à faire de ce bilan ce qu'il est en soient chaudement remercié(e)s.

Dans leur grande majorité, les actions évoquées dans ce rapport n'auraient pu voir le jour sans le soutien financier essentiel de nombreux partenaires qui nous accordent leur confiance et que ce document est l'occasion de remercier. S'il est difficile de les citer tous ici, je tiens à particulièrement mentionner la DREAL de Normandie, la Région Normandie et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, sans oublier l'apport essentiel des fonds européens.

Si, comme indiqué en introduction, ce rapport sur les activités menées par le Groupe Mammalogique Normand en 2025 a été en majeure partie élaboré par l'équipe salariée, il est pleinement assumé comme base de rapport moral par le président et par le Conseil d'Administration du GMN.

pour le CA, le Président
François LEBOULENGER

Les équipes :



Lapin de Garenne - C. PERELLE

> Le Conseil d'Administration

Du 01/01/2025 au 25/04/2025 :

Président : François LEBOULENGER
Trésorière : Olivia GUERIN
Trésorier adjoint : Alexandre HUREL
Secrétaire : Clémentine BELY

Administrateur : Robert BRAILSFORD
Administratrice : Virginie FIRMIN
Administrateur : James JEAN BAPTISTE
Administratrice : Marie LECOMPTE
Administrateur : Antoine MOREL
Administratrice : Dorothée ORDONNEAU
Administrateur : Vincent POIRIER
Administrateur : François RIBOULET

Du 26/10/2025 au 31/12/2025 :

Président : François LEBOULENGER
Trésorière : **Marie FRANCOU**
Trésorier adjoint : Alexandre HUREL
Secrétaire : Clémentine BELY

Administratrice : Virginie FIRMIN
Administrateur : **Nathan FRODELLO**
Administrateur : James JEAN BAPTISTE
*Administrateur : **Thibault LANGLOIS***
Administratrice : Marie LECOMPTE
Administrateur : **Clément LEGEAY**
Administratrice : **Nathalie MALLET**
Administrateur : Antoine MOREL
Administratrice : Dorothée ORDONNEAU
Administrateur : Vincent POIRIER
Administrateur : François RIBOULET
Administrateur : **Patrick WRIGHT**

Lors de l'assemblée générale du 26 avril, qui s'est tenue à Crocy/14, l'ensemble des postes du Conseil d'administration a été pourvu, avec l'élection de six nouveaux membres.

Après de nombreuses années au poste de Trésorière, Olivia GUERIN a souhaité passer la main et Marie FRANCOU a accepté de poursuivre ses missions.
Au cours de l'année, pour diverses raisons, trois membres élus ont fait le choix de démissionner de leur poste. Qu'ils soient ici remerciés pour leur investissement au cours de leur présence au sein du Conseil d'Administration (T. LANGLOIS, M. LECOMPTE et A. MOREL).

> L'équipe des salariés permanents de l'association

Antenne d'Hérouville-Saint-Clair :

Laëtitia FAINE : Coordonnatrice
Mélissande GAULTIER : Chargée de mission Mammifères marins
Nicolas KLATKA : Chargé de mission Mobilisation citoyenne
Anthony LE GUEN : Chargé d'études Mammifères terrestres
Julie LEROI : Secrétaire
Mélanie MARTEAU : Chargée de mission Chiroptères & Chargée d'études Mammifères terrestres
Bastien THOMAS : Chargé de mission Mammifères semi-aquatiques & Chargé d'études Mammifères terrestres

Antenne d'Epaignes (Siège social) :

Emilie SAUVAGE : Chargée de mission Chiroptères
Clément GILARD : Chargé d'études Mammifères terrestres
Sébastien LUTZ : Géomaticien & Chargé d'études Mammifères terrestres
Christophe RIDEAU : Chargé d'études Mammifères terrestres

Pour faire face à un surcroît de travail programmé pour l'année 2025 dans le cadre de l'animation de plusieurs programmes, Mégan BERTIN est venue prêter main forte à l'équipe salariée dès la mi-juin, au sein de notre antenne d'Hérouville-St-Clair/14.

> L'équipe des stagiaires et volontaires en Service civique

Nos volontaires en Service civique :

De janvier à février/mars : Marine HONNART & Guéwen BOCQUET

De mai à décembre : Maud LEJEUNE & Salomé PELLE

Nos jeunes en Service civique sont aujourd'hui indispensables à la bonne réalisation de nombreuses actions d'inventaires scientifiques ainsi que de mobilisation citoyenne. Ainsi, ils s'investissent dans le suivi des phoques de l'estuaire de l'Orne en période hivernale, ils participent aux animations et formations des bénévoles du programme Piqu'en Ville, interviennent chez les particuliers lors de la création des passages à petite faune et soutiennent l'équipe dans la gestion des SOS chauves-souris. Sans eux, de nombreux projets ne pourraient pas voir le jour !

Nos stagiaires :

Myriam FOCKENOY : pour créer une modélisation de la présence du Muscardin en Normandie et ainsi en expliquer l'hétérogénéité.

Lucas MACAIGNE : pour analyser l'impact des dérangements documentés par les bénévoles et services civiques de l'association ces dernières années sur l'utilisation de l'estuaire de l'Orne par les phoques.

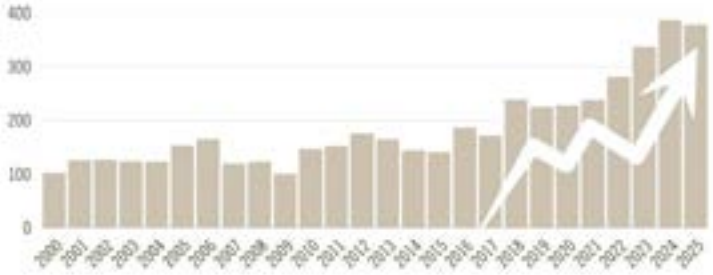
Marta MANUELLI : pour élaborer un protocole scientifique robuste afin d'estimer l'impact de la création des passages à petite faune du programme Piqu'en Ville.

Jules THOBY : pour découvrir le fonctionnement et les missions d'une association naturaliste.

> Les adhérents de l'association

Le nombre d'adhérents au GMN est longtemps resté relativement stable, autour de 100 à 150 personnes. Une rupture nette de cette dynamique s'est opérée à partir de 2016, marquant le début d'une croissance continue du réseau associatif.

Depuis, cette évolution s'est structurée et consolidée dans le temps. En 2025, le GMN compte 378 adhérents, confirmant l'ancrage durable de l'association et l'intérêt soutenu pour ses actions en faveur de l'étude et de la préservation des mammifères sauvages en Normandie.



Evolution du nombre d'adhérents à l'association depuis 2000

Observer et bancariser :

Chaque année, le GMN déploie son expertise naturaliste sur l'ensemble de la région normande pour répondre aux besoins d'amélioration des connaissances locales tant à travers des études qu'il élabore en collaboration avec ses partenaires qu'en répondant aux sollicitations spécifiques de commanditaires désireux d'identifier les enjeux mammifères sur leurs sites.

L'ensemble des études et inventaires réalisés au cours de l'année 2025 est présenté ci-dessous et certains sont détaillés dans les pages suivantes :

Calvados :

Inventaire Loutre d'Europe sur les bassins versants du Calvados (CD14/AESN)

Diagnostics chauves-souris et Loutre d'Europe sur ouvrages d'art avant travaux (CD14/AESN)

Inventaire petits mammifères sur plusieurs sites ENS (CD14)

Inventaire hivernal des chauves-souris du site RNR Anciennes carrières d'Orival (CEN Normandie)

Suivi des phoques de la baie d'Orne (Ports de Normandie/CD14/OFB)

Etude génétique de la population de Loutre d'Europe du bassin versant de la Dives (DREAL/AESN)

Etude génétique de la population de Campagnol amphibie du site d'Omaha Beach (DREAL/AESN)

Inventaire hivernal des chauves-souris de la Maladrerie (Commune de Caen)

Inventaire des mammifères dans le cadre d'Atlas de la Biodiversité Communale (Commune de Thue et Mue)

Inventaire des mammifères dans le cadre d'Atlas de la Biodiversité Communale (Commune de St Rémy sur Orne)

Accompagnement pour mise en œuvre de mesures compensatoires de la carrière de la Maladrerie (Luronium)

Accompagnement pour mise en œuvre de mesures compensatoires du parc éolien Courseulles-sur-Mer (EDF)

Eure :

Inventaire Loutre d'Europe sur les bassins versants de l'Eure (CD27/AESN)

Diagnostics chauves-souris et Loutre d'Europe sur ouvrages d'art avant travaux (CD27/AESN)

Diagnostics chauves-souris et Loutre d'Europe sur ouvrages d'art avant travaux (CdC Lyons Andelle)

Inventaire hivernal des chauves-souris des sites Natura 2000 Vallée de l'Eure, Vallée de l'Epte, grottes du Mont-Roberge (Région Normandie)

Etude génétique de la population de Campagnol amphibie de l'Oizon (DREAL/AESN)

Inventaire des mammifères dans le cadre du Contrat Territoire Eau et Climat (SMABI/AESN/DREAL)

Inventaires des mammifères sur plusieurs sites ENS (CD27)

Inventaire des chauves-souris et du Muscardin dans le cadre d'une étude TVB (Communauté de communes Pont-Audemer Val-de-Risle)

Mise en œuvre des mesures compensatoires de la déviation d'Evreux (DREAL)

Manche :

Inventaire Loutre d'Europe sur les bassins versants de la Manche (CD50/AESN/AELB/DREAL)

Diagnostics chauves-souris et Loutre d'Europe sur ouvrages d'art avant travaux (CD50/AESN/AELB)

Inventaire phoques du site Havre de la Sienne (AVRIL)

Suivi des phoques du golfe normando-breton et du Nord Cotentin (OFB)

Inventaire hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 Récifs et Landes de la Hague (DREAL)

Inventaire hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel (Région Normandie)

Inventaire automnal et hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 Anciennes mines de Barenton et de Bion (Région Normandie)

Suivis des mammifères protégés des sites Barrages de Vezins et Roche-Qui-Boit (DDTm50/EDF)

Diagnostics chauves-souris et mammifères semi-aquatiques dans le cadre de travaux RCE (Syndicat de la Vire)

Inventaire estival des chauves-souris du site ENS Lande tourbeuse des Cent Vergées (CD50)

Inventaire estival des chauves-souris du site Mont-Saint-Michel (EPN MSM)

Inventaire estival des chauves-souris du site N2000 Val de Saire (DREAL)

Inventaire des mammifères semi-aquatiques du site RNN Sangsurière et de l'Adriennerie (PNR MCB)

Inventaire des mammifères sur plusieurs réserves (GONm)

Inventaire estival des chauves-souris en bois et forêts privés (DREAL)

Accompagnement dans l'aménagement d'un gîte à chauves-souris dans le cadre d'une mesure compensatoire (LTP Loisel)

Suivi de la population de Crocidure des jardins de l'Archipel de Chausey (DREAL)

Orne :

Inventaire Loutre d'Europe sur les bassins versants de l'Orne (AESN/AELB/DREAL)

Suivi des aménagements «Loutre» sous ouvrages d'art (DIRNO)

Inventaire hivernal des chauves-souris des sites Natura 2000 Carrière de la Mansonnière et Forêt, étangs et tourbières du Haut-Perche (PNR Perche)

Inventaire estival des chauves-souris du site N2000 Haute Vallée de la Sarthe (PNR NM)

Inventaire estival des chauves-souris en forêt des Andaines (ONF)

Inventaires des mammifères sur plusieurs sites RNR (PNR NM)

Accompagnement pour mise en œuvre de mesures compensatoires de la cavité de Chauchis (CD 61)

Seine-Maritime :

Inventaire phoques du site Estuaire de Seine (Maison de l'estuaire)

Etude du régime alimentaire des phoques du site Estuaire de Seine (ONF)

Inventaire hivernal des chauves-souris des sites Natura 2000 (PNR Boucles de la Seine)

Etude de la fonctionnalité de la trame verte - inventaire acoustique des Petits Rhinolophes (Le Havre Seine Normandie)

Actions «Chiroptère» sur le territoire communal (Commune de Rouen)

Actions «Mammifères» sur le territoire communautaire (Métropole Rouen Normandie)

Inventaire estival des chauves-souris de l'Abbaye de Jumièges (CD76)

Accompagnement pour mise en œuvre de mesures compensatoires de l'A150 (ALBEA)

> Inventaire au Mont-Saint-Michel/50

L'inventaire réalisé en 2025 par le GMN sur le site du Mont-Saint-Michel et ses abords a permis de recenser 12 espèces de chauves-souris, confirmant une diversité remarquable pour ce site exceptionnel.

Huit espèces ont été contactées sur le Mont, les autres sur la partie terrestre du périmètre, notamment dans les zones d'activités et de stationnement. Le réseau de haies, même arbustives, et les zones humides apparaissent favorables à un large cortège de chiroptères, dans un contexte d'isolement paysager au sein de grandes cultures.

Les écoutes automnales ont mis en évidence un phénomène rare en Normandie : l'utilisation du site par la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) pour l'accouplement. Des mâles semblent y établir des territoires de chant, visités par des femelles en migration, pouvant conduire à la formation de harems.

Ces résultats confirment l'importance du site pour les chiroptères. Ils soulignent également la nécessité de maintenir les éléments favorables et de poursuivre les suivis afin de mieux comprendre cet enjeu encore peu documenté régionalement.



> Etude génétique «Arvicola»

Afin de mieux comprendre la structuration génétique de plusieurs populations isolées de Campagnol amphibie mises en évidence lors des programmes conduits entre 2015 et 2020 en Normandie, une étude génétique a été menée en 2025, sur deux secteurs distincts.

À Omaha Beach/14, des opérations de capture à l'aide de pièges non vulnérants ont été réalisées, complétées par la collecte d'échantillons (poils et fèces). Une quinzaine d'échantillons a ainsi été transmise au laboratoire de l'Université de Liège pour analyses génétiques.

Sur l'Oison/27, malgré une prospection approfondie de la quasi-totalité des habitats favorables en période estivale, aucune trace n'a pu être mise en évidence. Cette absence interroge sur une possible disparition locale de l'espèce ou sur une régression très avancée de cette population isolée.

Les résultats, actuellement en attente, permettront d'affiner les connaissances sur ces populations et d'adapter les préconisations de gestion, notamment sur le site d'Omaha Beach/14, dont une partie est gérée par le Conservatoire du littoral et le Département du Calvados.

> La Crocidure des jardins de Chausey/50

En 2025, le GMN a poursuivi, en partenariat avec le GONm, le suivi de la Crocidure des jardins (*Crocidura gueldenstaedtii*) sur l'archipel de Chausey/50, pour le compte du Conservatoire du littoral, dans le cadre d'un programme financé par la DREAL. Après un premier passage en 2023, cette seconde campagne s'inscrit dans la continuité des états initiaux réalisés en 2015 et 2020, avant la tentative de dératisation menée entre 2020 et 2021.

Au total, 230 pièges non vulnérants ont été installés sur la Grande Île de Chausey ainsi que sur 9 îlots périphériques, afin d'évaluer l'évolution des populations de petits mammifères après les opérations de gestion des rongeurs introduits.

Cette campagne a permis la capture et l'identification de 51 crocidures des jardins, offrant de nouveaux éléments de comparaison avec les données historiques. Ces résultats contribueront à mieux mesurer les effets à moyen terme des actions de dératisation sur les populations de petits mammifères insulaires et à orienter les futures stratégies de gestion écologique de l'archipel.



> Les Rhinolophes de la CU du Havre/76

Dans le cadre de l'étude de la trame verte sylvoarborée de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole/76, le GMN a conduit un inventaire chiroptérologique sur 2024 & 2025 afin de mieux connaître les chauves-souris et leurs déplacements au sein des valleuses du Pays de Caux, et plus particulièrement ceux du Petit Rhinolophe.

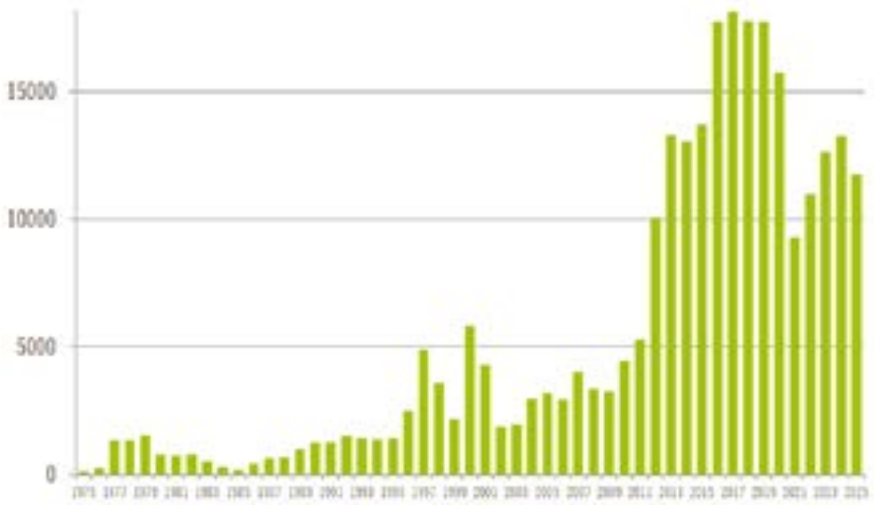
Entre 2024 et 2025, 40 points d'écoute et plus de 110 nuits d'enregistrement ont permis d'analyser plus de 22 500 séquences acoustiques. Les résultats obtenus confirment une richesse spécifique dominée par les Pipistrelles et soulignent le rôle majeur des valleuses comme corridors écologiques fonctionnels.

Ces éléments confirment l'importance de préserver les valleuses, de restaurer les continuités arborées, de limiter la pollution lumineuse et de prendre en compte les gîtes (estivaux et hivernaux) dans les projets d'aménagement, afin de garantir la pérennité des populations de chauves-souris.

Observer et bancariser : la Base de Données

L'ensemble des données naturalistes produites par les équipes bénévole et salariée de l'association (et tout observateur transmettant ses observations) est centralisé au sein d'une BDD concernant exclusivement les espèces de mammifères sauvages rencontrées sur le territoire normand (historiques et actuelles).

Voici quelques illustrations sur les données 2025 : répartition géographique, nombre et nature des données centralisées...



Nombre de données annuelles bancarisées dans la BDD du GMN

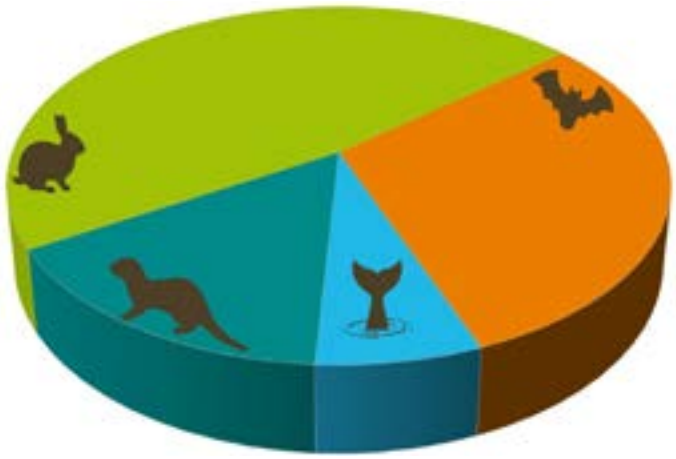
Au 31/12/2025, la Base De Données (BDD) du GMN compte 266 312 données, suite à l'intégration de 11 741 nouvelles observations naturalistes au cours de l'année civile écoulée.

Le présent graphique met en évidence le nombre de données bancarisées annuellement depuis 1975*.

** La donnée la plus ancienne se trouvant dans la BDD du GMN date de 1830 et sur la période 1830-1974, la BDD compte en moyenne 3 données annuelles (variation annuelle entre 1 et 21 données).*



Localisation des données produites par le GMN en 2025



Répartition des 11 741 données 2025 par groupes d'espèces

Vert : Données Mammifères terrestres (5 569) , Orange : Données Chiroptères (3 552),
Bleu foncé : Données Mammifères semi-aquatiques (1 820) & Bleu clair : Données Mammifères marins (800)

> Les synthèses de données

En tant que propriétaire de la BDD Mammifères de la région normande, l'association est sollicitée par différents aménageurs et bureaux d'études s'interrogeant sur les sensibilités du territoire au regard des projets dont ils ont la responsabilité.

Aussi, ce sont **14 expertises** qui ont été rendues au cours de l'année, exclusivement dans le cadre de projets éoliens.



Observer et bancariser : Zoom sur les sciences participatives

> Le Grand Comptage des Mammifères marins

L'année 2025 marque la toute première édition du Grand Comptage des Mammifères Marins de Normandie, co-porté par le Groupe Mammalogique Normand et le Groupe d'Étude des Cétacés du Cotentin et des Mammifères marins de la mer de la Manche (GECC). Cette opération inédite de sciences participatives a été imaginée pour proposer un temps d'observation collectif, simple et accessible, afin d'améliorer les connaissances sur la présence des mammifères marins le long du littoral normand.

Pendant une heure, chacun était invité à contribuer à l'effort collectif en appliquant un protocole commun d'observation, permettant de garantir la comparabilité des données recueillies à l'échelle régionale. Au total, les 66 observateurs mobilisés du 7 au 15 juin ont transmis 122 observations de mammifères marins.

Au-delà des données scientifiques, cette première édition a surtout permis de confirmer l'intérêt du public pour ce type d'initiative. Avec l'organisation de 9 conférences, l'animation de 3 webinaires et la tenue de 4 stands en amont de la manifestation, ainsi que la présence d'observateurs sur le littoral début juin, 1 543 personnes ont été sensibilisées aux espèces présentes en région, aux méthodes de suivi, à leurs fragilités et aux menaces qui pèsent sur elles.

Si cette édition est avant tout une phase de test et d'expérimentation, les premiers retours sont très encourageants. Nous sommes pleinement satisfaits de la dynamique engagée, tant sur le plan scientifique que sur le plan humain. Les données collectées viendront enrichir les suivis déjà menés par les deux associations organisatrices et contribueront à affiner la compréhension des usages du littoral par les mammifères marins.

Fort de ce succès, le programme a vocation à être pérennisé dans les années à venir. L'objectif est de faire du Grand Comptage un rendez-vous régulier, permettant de suivre l'évolution des populations dans le temps, tout en renforçant l'implication citoyenne dans les actions de connaissance et de préservation du vivant.

> Lancement de Faune Route

Soutenu par le dispositif «France Nation Verte», le programme Faune Route a été mis en ligne en avril 2025, après plus d'un an de conception associant le GMN, l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), l'URCPIE de Normandie et le GONm, en partenariat avec le développeur Highfive.

Cet outil participatif permet à tous les habitants de Normandie de signaler les mammifères, amphibiens, reptiles et oiseaux observés à proximité des routes, qu'ils soient vivants ou victimes de collisions. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur l'impact du réseau routier et de produire des données utiles pour orienter des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Dès sa première année, le programme a mobilisé 391 utilisateurs pour plus de 2 100 données collectées, témoignant d'un réel engouement. Une journée régionale, organisée par l'ANBDD avec les partenaires, a permis de présenter les premiers résultats, de partager des retours d'expérience et d'identifier des solutions pour améliorer la perméabilité écologique du réseau routier normand.



Observer et bancariser : le suivi de sites

Dans le cadre de ses activités, le GMN porte, depuis plus de 45 ans, une attention particulière aux nombreux sites à chauves-souris dont il a connaissance, du fait de la fragilité des espèces qui les fréquentent. Mais il ne se focalise pas que sur cette thématique, menant, depuis quelques années, des suivis spécifiques sur d'autres espèces patrimoniales présentes en région.

> Les sites à chauves-souris

Fil rouge de l'activité du GMN, le suivi des sites à chauves-souris est primordial pour apprécier l'évolution des populations de Chiroptères et assurer la protection de ces gîtes.

Ainsi plus de 500 sites d'hibernation ont été prospectés au cours de l'hiver 2024-2025, essentiellement durant les stages hivernaux organisés par le réseau bénévole tout au long des week-ends de décembre à février.

Plusieurs dizaines de colonies de reproduction ont été contrôlées et certains sites ont fait l'objet de recherches spécifiques pour identifier et/ou suivre un possible phénomène de swarming* localement.

**Swarming : à la fin de l'été et durant le début de l'automne, les chauves-souris se rassemblent pour s'accoupler au sein de sites bien spécifiques comme une entrée de cavité souterraine ou une grande allée forestière. Le swarming a un rôle essentiel pour le brassage génétique des populations.*



Localisation des sites suivis annuellement par le GMN

Débuté en 2024 après la découverte d'une mortalité importante de pipistrelles communes dans l'**abbatiale Saint-Ouen à Rouen/76** (près de 220 individus retrouvés), un suivi exceptionnel a été mis en place par le GMN, en partenariat avec l'OFB et la Métropole Rouen Normandie, afin de comprendre ce phénomène.

En 2025, cette mobilisation a été renforcée avec plus de 15 bénévoles, réalisant 95 passages entre juin et octobre. Au total, 260 pipistrelles ont été recensées, majoritairement des mâles adultes présentant un fort état d'affaiblissement et de déshydratation.

Les observations confirment un pic de mortalité entre août et septembre, mais aussi un début plus précoce dès juin. Malgré les soins apportés, une forte proportion d'individus n'a pas survécu, confirmant la persistance d'un phénomène encore inexpliqué. Des analyses, notamment sur une possible contamination au plomb, sont en cours. Affaire à suivre !

> Les phoques en baie d'Orne

Le suivi des phoques présents en estuaire de l'Orne est mené par le GMN depuis 2014. Ce site est aujourd'hui un secteur important pour l'observation du phoque veau-marin en Normandie, où un groupe s'installe progressivement et fait l'objet d'un suivi régulier.

Ce travail vise plusieurs objectifs : estimer le nombre d'individus présents et les identifier par photo-identification, suivre l'évolution du statut reproducteur du groupe, mieux comprendre l'utilisation des reposoirs (localisation et horaires de présence), et sensibiliser les usagers de la baie à la présence d'espèces protégées sensibles au dérangement.

L'année 2025 est marquée par des résultats encourageants. En septembre, jusqu'à 42 phoques veaux-marins ont été observés, contre 34 en 2024, confirmant l'importance du site et la disponibilité de zones de repos, même en période de forte fréquentation touristique. Le suivi de deux couples mère/petit entre juin et septembre constitue également un point fort : après un échec en 2024, deux naissances ont cette année abouti avec succès.

> Les mammifères semi-aquatiques

Les suivis de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) se sont poursuivis, avec une intensification des prospections sur l'ensemble des bassins normands.
Les inventaires ont été maintenus sur les secteurs de présence permanente, notamment la Sarthe, ainsi que sur les fronts de recolonisation récents (Dives, Touques, Andelle). Une veille a également été assurée sur plusieurs bassins potentiels (Iton, Avre, Huisne, Eure aval) et d'anciens sites de présence (Mayenne, Varenne, Bessin, Sélune, Couesnon).

Cette année est marquée par une découverte importante : la redécouverte de la Loutre sur le bassin de la Risle, avec des indices relevés de l'amont jusqu'à Pont-Audemer/27, ainsi que sur la Charentonne jusqu'à Bernay/27, confirmant une dynamique de recolonisation active.

En parallèle, un suivi par piège photographique sur la Dives et la Sarthe a permis de confirmer la présence régulière de plusieurs individus.

De plus, suite à la découverte de l'espèce en 2024, le suivi du Castor d'Europe (*Castor fiber*) autour de Broglie/27 a été poursuivi, en lien avec l'Office Français de la Biodiversité. Des analyses génétiques sont en cours.

Observer et bancariser : Zoom sur les sites à “Petits Mammifères”

> Le programme Muscardin

Le GMN porte depuis 2018 le programme «Muscardin» ayant pour objectif de suivre l’évolution des populations de Muscardin en région.

Portée par les bénévoles de l’association, cette démarche s’est mise en place progressivement et vise un suivi sur le long terme.

40 bénévoles ont participé cette année aux suivis printaniers et automnaux des 6 sites équipés.

Au total, sur les 30 suivis scientifiques réalisés, de nombreux muscardins ont été observés dont 7 portées réparties sur 3 sites, sans oublier les nombreux indices de présence recensés (nids, noisettes rongées).

Ces multiples observations ont permis de poursuivre la sensibilisation des propriétaires et gestionnaires d’espaces naturels à la prise en compte des enjeux liés à cette espèce.

> Des Chouettes et des Mulots

Le programme « Des Chouettes et des Mulots », initié par le Groupe Mammalogique Normand, s’inscrit dans une démarche partenariale associant Naturellement Reuilly, le CPIE Collines Normandes et le Groupe Ornithologique Normand (GONm), avec pour objectif de favoriser l’installation de l’Effraie des clochers (*Tyto alba*) dans le secteur de la plaine de Falaise.

Le projet repose sur la pose de nichoirs en bâtiments publics et agricoles, répartis sur des sites favorables à l’espèce. Cette action a une double finalité. D’une part, elle contribue à favoriser la présence du rapace nocturne, permettant ainsi d’améliorer sa préservation et son suivi.
D’autre part, elle facilite la récolte de pelotes de réjection dans un secteur où celles-ci sont habituellement rares, afin de compléter les connaissances sur les petits mammifères.

En 2025, 18 nichoirs ont été posés sur le territoire (auxquels s’ajoute un dernier plus au nord), consolidant progressivement un réseau d’accueil cohérent pour l’espèce. Ces installations constituent une étape importante dans la structuration du suivi local et dans la mise en place d’un dispositif à long terme.

Dès cette première année de déploiement, le programme a montré des résultats encourageants avec l’observation d’une première nichée occupée dans le nichoir situé le plus au nord du dispositif. Cette occupation confirme l’intérêt des sites sélectionnés et la pertinence des aménagements réalisés.

Ce premier succès encourage la poursuite du programme, qui sera reconduit et renforcé en 2026, avec l’objectif d’augmenter le nombre de sites équipés, de suivre l’installation progressive de l’effraie et de consolider les inventaires de petits mammifères grâce aux pelotes collectées.

Ce programme est soutenu par plusieurs fondations : La Poule Rousse, Le Poids du Vivant & 1% ForThePlanet. Un immense merci à eux !



Effraie des clochers - C. PERELLE

Protéger activement : les sites

Dans un objectif de pérennité des individus et des espèces, le GMN a fait le choix de longue date de s'investir dans le volet protection, en déployant à la fois les outils de maîtrise foncière, de protection physique mais également en se permettant de mobiliser les outils reglémentaires en cas d'atteintes avérées aux espèces les plus sensibles de notre région.

> Les sites à chauves-souris conventionnés

Profondément mobilisé sur la thématique des chauves-souris, et ce, depuis sa création, le GMN a poursuivi en 2025 sa démarche de conventionnement.

Aussi, dans l'objectif d'assurer la conservation des gîtes et des individus les fréquentant, deux conventions de gestion ont été renouvelées au cours de l'année (2 gîtes souterrains), portant à 83 le nombre de sites à chauves-souris préservés en région par maîtrise foncière.



Localisation des sites conventionnés par le GMN

Comme chaque année, les gîtes abritant les colonies de reproduction conventionnés ont été nettoyés par les courageux bénévoles de l'association, parfois soutenus par l'équipe salariée, permettant ainsi d'assurer une cohabitation pérenne entre les animaux (parfois nombreux) et les propriétaires acceptant leur présence dans leurs bâtiments.

En parallèle, plusieurs sites fréquentés par les chauves-souris tant en hiver qu'en été ont fait l'objet d'actions de gestion diverses, principalement de la sécurisation d'accès : combles d'Aveny/27 et cavités souterraines de Tillières-sur-Avre/27, Bus-Saint-Rémy/27, Vernon/27 (en partenariat avec l'ONF) et Colleville-sur-Mer/14 (en partenariat avec le Conservatoire du littoral et le Département du Calvados).



Entrée de Bus-Saint-Rémy/27



Entrée de Colleville-sur-Mer/14



Entrée de Vernon/27

> Juridique : Les haies dans l'Orne

En 2025, le GMN s'est porté partie civile, aux côtés du GONm, dans le cadre d'une procédure judiciaire relative à la destruction de haies bocagères sur le secteur de Lonlay-l'Abbaye/61. L'affaire concerne l'arrachage de plus de 3 kilomètres de haies par un exploitant agricole, constaté sur plusieurs années, dans un secteur à fort enjeu écologique.

Cette situation a été portée à la connaissance des associations à la suite d'une réquisition de données naturalistes effectuée par l'OFB dans le cadre de son enquête.

L'affaire suit désormais son cours judiciaire et les associations restent attentives aux suites données à cette procédure.

Protéger activement : Zoom sur le site de la Sélune/50

Situé dans la vallée de la Sélune/50, le site de La Roche-Qui-Boit est un lieu chargé d'histoire. La construction du barrage hydroélectrique y débute en 1915 et sa mise en service intervient en 1921, en lien avec celui de Vezins situé en amont. Exploité jusqu'en 2020, suite au non-renouvellement des concessions par l'État, le site témoigne encore aujourd'hui de son passé industriel, marqué par plusieurs décennies de production d'électricité.

La présence de chauves-souris y est connue de longue date. Dès 2007, plusieurs individus sont observés dans les bâtiments de l'usine, puis une colonie de mise-bas de Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) est identifiée en 2011 dans la maison des ouvriers. À partir de ces découvertes, le GMN accompagne progressivement EDF dans le suivi et la prise en compte des enjeux liés aux chauves-souris sur le site.

Dans le cadre du projet de démantèlement du barrage et de restauration de la vallée, la maison des ouvriers, devenue un élément essentiel pour la reproduction des chauves-souris, est conservée. Elle constitue aujourd'hui le dernier bâtiment emblématique du site, assurant la continuité entre patrimoine industriel et enjeux écologiques.

Face aux difficultés rencontrées par EDF pour trouver un repreneur, le GMN s'est positionné pour assurer la pérennité de ce site à forte valeur patrimoniale et écologique. Il est ainsi devenu propriétaire et garant de sa conservation, afin de maintenir les conditions favorables à la colonie de Petit Rhinolophe, mais aussi à d'autres espèces comme les amphibiens et les reptiles présents sur les parcelles.

Ce site illustre aujourd'hui une reconversion exemplaire, où la mémoire industrielle se conjugue avec la préservation de la biodiversité.



Petit Rhinolophe © D. LIZORET



Protéger activement : Les individus

Le GMN participe et/ou anime activement des réseaux de correspondants ayant pour vocation d'intervenir en faveur des mammifères sauvages soit en détresse, soit malheureusement d'ores et déjà morts mais valorisables d'un point de vue naturaliste et scientifique.

> Le Réseau SOS Chauves-souris :

Programme coordonné au niveau national par la SFEPM, le réseau SOS Chauves-souris est un outil indispensable dans la médiation faune sauvage, en répondant aux inquiétudes des particuliers ayant découvert des chauves-souris chez eux.

En 2025, 146 appels ont été pris en charge par les deux antennes de l'association, nécessitant parfois le déplacement des correspondants locaux, maillons indispensables à une réponse adaptée aux différentes problématiques rencontrées (animal dans une pièce à vivre, animal blessé, crainte sanitaire, salissure des espaces fréquentés...).



> Juridique : Les Blaireaux de l'Eure

En 2025, plusieurs associations de protection de la nature, AVES France, One Voice, l'ASPAS, France Nature Environnement (FNE) et le GMN ont contesté un arrêté préfectoral de l'Eure autorisant une période complémentaire de vénerie sous terre du Blaireau d'Europe (*Meles meles*) du 29 mai au 15 septembre 2025.

Estimant cette mesure insuffisamment justifiée et préjudiciable, elles ont déposé un recours en référé devant le tribunal administratif de Rouen/76 afin d'en demander la suspension en urgence.

Par ordonnance, le tribunal administratif de Rouen/76 a suspendu l'exécution de cet arrêté, considérant que les éléments apportés ne permettaient pas de justifier la prolongation de cette pratique sur la période concernée. Cette décision constitue une victoire importante pour la préservation du Blaireau d'Europe dans le département de l'Eure et illustre la vigilance constante des associations face aux dérogations accordées à cette espèce.

> Le Réseau National Echouage en 2025

Le RNE, piloté par l'Observatoire Pelagis de La Rochelle, est le principal outil de suivi des échouages de mammifères marins. Il est constitué de correspondants locaux qui sont amenés à intervenir lorsqu'un cas d'échouage se présente sur le territoire métropolitain et en Outre-mer.

En 2025, les bénévoles du GMN détenteurs d'une carte verte (indispensable à toute intervention sur un mammifère marin échoué) ont été sollicités pour la réalisation d'examens sur des cadavres d'animaux découverts sur le littoral normand.

Mais le RNE, c'est aussi des interventions sur des animaux vivants et en détresse. Plusieurs jeunes phoques isolés ont été pris en charge par les correspondants membres du GMN et ont été transférés, pour certains, au centre de soin de la faune sauvage Le Chêne.
L'acquisition de matériel de transport adapté aux jeunes phoques a été facilitatrice pour ces interventions (soutien Fondation Nature et Découvertes et Association Francophone des Vétérinaires de Parcs Zoologiques).

Notons également qu'à l'initiative du GMN, un temps informel de rencontre entre les correspondants RNE a également été organisé en fin d'année 2025. Ce moment a permis aux différents acteurs de se retrouver, d'échanger sur la logistique des interventions à l'échelle régionale et de partager un repas convivial. Cette première expérience, particulièrement appréciée, apparaît comme une initiative pertinente à renouveler afin de renforcer les liens entre correspondants et de faciliter la coordination du réseau.

> La Brigade Phoque

En 2018, le GMN a mis en place une «Brigade Phoque» ouverte à toute personne désireuse de s'investir activement dans la conservation du groupe de phoques sédentarisés en baie d'Orne/14.

Recrutés et formés chaque année, les bénévoles ont pour missions de sensibiliser les usagers de la baie à la présence des animaux et de protéger activement les phoques en cas de comportements inadaptés tout en participant au suivi scientifique du groupe.

Ainsi, tout au long de la période estivale 2025, les 25 bénévoles de cette année ont assuré une présence quasi-quotidienne sur site, représentant plus de 227 heures cumulées de surveillance. Ils ont permis ainsi de sensibiliser près de 2 600 personnes en proposant d'observer les phoques à distance respectueuse à l'aide de matériel mis à disposition par le GMN.

Protéger activement : Zoom sur les ouvrages d'art

Première cause de mortalité de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), les collisions routières constituent un phénomène majeur, particulièrement préoccupant dans des territoires comme la Normandie, où l'espèce est en phase de reconquête. La disparition d'un individu peut entraîner la vacance de plusieurs kilomètres de cours d'eau et impacter durablement la diversité génétique locale.

Pour limiter ces risques, il est indispensable d'identifier et d'aménager les ouvrages fragmentant le réseau hydrographique, en tenant compte des exigences écologiques de l'espèce.

Dans cette optique, le travail engagé depuis près de 10 ans s'est poursuivi en 2025 avec la réalisation de diagnostics sur environ 200 ouvrages, principalement sur les bassins de la Sarthe/61 et de la Dives/14. Ces ouvrages ont été hiérarchisés selon leur niveau de risque de mortalité pour l'espèce. Les couches SIG correspondantes ont été transmises aux partenaires afin d'alimenter leurs futurs projets de restauration ou de remplacement d'ouvrages.

Le GMN a également poursuivi son accompagnement technique auprès de nombreux acteurs (Conseils départementaux, Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest, syndicats, bureaux d'études…), notamment pour l'aménagement de banquettes à Loutre.
Plusieurs projets ont ainsi été concrétisés en 2025, à Falaise/14 (RD658), Gandelain/61 (RN12), Neuville-sur-Touques/61 (RD33), Neuilly-la-Forêt/14 (RD195), sur la presqu'île d'Hérouville-Saint-Clair/14 ainsi qu'à Montsecret/61.

En parallèle, les diagnostics croisés « Chauves-souris & Loutre » ont été poursuivis, en amont de travaux programmés sur des ouvrages des départements de l'Eure, du Calvados et de la Manche, permettant d'intégrer des préconisations adaptées aux enjeux des mammifères terrestres et semi-aquatiques.



> Valoriser les loutres victimes de la route

Deux cadavres de Loutre d'Europe ont de nouveau été récoltés en 2025 en Normandie, apportant des éléments précieux pour le suivi de l'espèce, mais rappelant également la vulnérabilité persistante des individus face aux activités humaines.

Le premier individu, un mâle adulte, a été découvert le 30 avril sur les berges de la Sarthe à Saint-Céneri-le-Gérei/61 par un pêcheur, puis pris en charge et remis à l'OFB. Le second, également un mâle adulte, a été retrouvé le 1er septembre sur la RD15 à Sainte-Honorine-la-Chardonne/61, victime d'une collision routière.

Des autopsies ont été réalisées pour chacun des individus. Celle du second a été effectuée le jour même au CERZA, structure disposant désormais des dérogations administratives et des équipements adaptés à ce type d'examen.
Le premier individu a été analysé au LABÉO 61 à Alençon/61. À l'issue de cette autopsie, la présence d'un plomb sous la peau a été mise en évidence. Si les investigations en cours ne permettent pas, à ce stade, d'établir un lien direct entre cette découverte et la cause de la mort, l'état d'amaigrissement de l'animal suggère une possible fragilisation préalable. Il est rappelé que le tir sur la Loutre d'Europe est strictement interdit, l'espèce étant intégralement protégée par la loi. Le GMN a engagé une procédure de plainte contre X, et des analyses complémentaires sont menées dans le cadre d'une enquête ouverte par l'OFB.

Mobiliser et Fédérer :

Conscient que la protection de notre patrimoine naturel ne pourra se faire qu'à travers l'adhésion du plus grand nombre, le GMN porte en Normandie différents programmes de mobilisation citoyenne permettant à la fois d'agir concrètement en faveur des espèces mais également de communiquer le plus largement possible sur la fragilité du vivant.

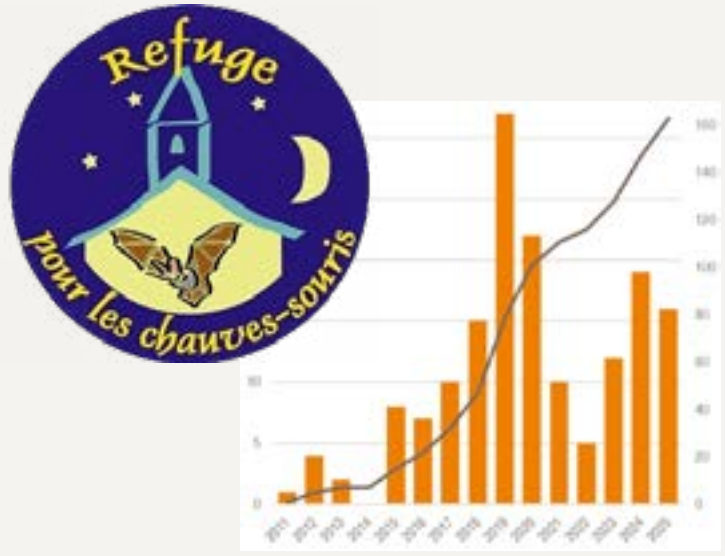
> Les Refuges pour les chauves-souris en Normandie

En 2025, 16 nouvelles conventions pour les Refuges pour les chauves-souris ont été signés en Normandie :

- 10 dans le Calvados, dont le site de la Miséricorde à Caen/14 ;
- 1 dans l'Eure ;
- 2 dans la Manche ;
- 2 dans l'Orne ;
- 1 en Seine-Maritime.

Avec ces nouvelles signatures, le seuil des 50 refuges est désormais atteint dans le Calvados. À l'échelle régionale, la barre symbolique des 150 refuges a également été franchie, illustrant la dynamique positive du réseau.

Le réseau normand des Refuges pour les chauves-souris compte aujourd'hui 152 conventions couvrant 162 sites labellisés, traduisant un engagement croissant en faveur de la préservation des gîtes et des espèces associées.



Nombre de refuges signés par an et total en Normandie

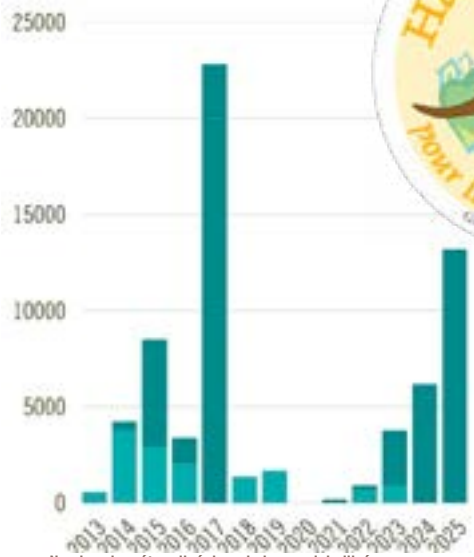
> Les Havres de Paix pour la Loutre d'Europe en Normandie

La démarche «Havre de Paix (HdP)» en Normandie a la particularité d'être portée par deux associations s'impliquant fortement en faveur de l'étude et la protection de la Loutre d'Europe que sont le GMN et le CPIE Collines normandes.

Au cours de l'année 2025, l'animation du réseau des propriétaires s'est poursuivie, permettant la labellisation de 6 nouveaux espaces, dont un en partenariat avec la commune de Mézidon Vallée d'Auge.

Ces nouvelles conventions représentent des zones de quiétude favorables à la Loutre d'Europe, couvrant au total 58 hectares et plus de 13,2 km de linéaire de cours d'eau protégés.

Avec ces nouvelles signatures, le réseau régional atteint désormais 55 km de linéaires de berges engagés en faveur des mammifères semi-aquatiques. Cette progression illustre l'intérêt croissant des gestionnaires et propriétaires pour la préservation des habitats aquatiques et la mise en place de zones de tranquillité favorables à la biodiversité.



Nombre de mètres linéaires de berges labellisées par an par le CPIE Collines normandes (bleu clair) et le GMN (bleu foncé)

> Les démarches nationales

La SFEPM porte au niveau national deux programmes de labellisation de sites en faveur des mammifères sauvages : Refuge pour les chauves-souris & Havre de Paix pour la Loutre d'Europe.

Ces deux opérations consistent en un engagement moral, encadré par une convention, entre une association régionale et un propriétaire (privé ou public) désireux de s'engager en faveur du vivant.

L'association s'engage à apporter informations et conseils visant à garantir les meilleures conditions pour une cohabitation réussie.

En échange, le propriétaire s'engage à respecter ces préconisations et à ne pas nuire aux animaux pouvant (potentiellement) fréquenter les lieux. Il obtient alors la labellisation du site, lui permettant de valoriser son engagement en faveur du patrimoine naturel.

Il reçoit différents outils de communication et un panneau aux couleurs des programmes, permettant de communiquer au mieux auprès des voisins et usagers des lieux quant à la démarche engagée.

> Piqu'en Ville

Lancé en 2021 à Caen, le programme participatif «Piqu'Caen» visait à améliorer la perméabilité du tissu urbain de l'agglomération caennaise en faveur de la petite faune terrestre, en particulier le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*). Le principe repose sur une action simple et concrète : la création d'ouvertures de 15 cm dans les clôtures afin de permettre aux animaux de circuler librement entre les jardins.

Face au succès rencontré localement, le dispositif a été élargi en 2023 à l'échelle régionale sous le nom «Piqu'en Ville».

En 2025, 16 communes se sont engagées dans la mise en œuvre de la démarche, en partenariat avec plusieurs intercommunalités, dont la Communauté urbaine Caen la Mer, la Communauté de communes Cœur de Nacre et la Communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon. Ce déploiement s'appuie sur le soutien de partenaires publics et privés.

Au cours de l'année, 270 propriétés, publiques et privées, ont rejoint le programme, permettant la création ou la valorisation de 306 passages et la connexion de 326 terrains.
Au total, ce sont désormais plus de 800 jardins et espaces communaux qui participent au programme. Cette progression s'appuie sur un réseau actif d'une vingtaine de bénévoles, renforcé par l'engagement d'un service civique et d'un chargé de mission dédiés.

Le bilan global au 31 décembre 2025 confirme la montée en puissance du dispositif : 18 communes impliquées, 805 espaces participants, 631 passages créés et 724 propriétés connectées.
Les suivis par pièges photographiques montrent que 80 % des passages sont effectivement empruntés par les hérissons, mais aussi par une diversité d'autres espèces, avec 10 mammifères sauvages observés.

Au-delà des résultats chiffrés, 2025 a également été marquée par une forte valorisation du programme, avec de nombreuses sollicitations de collectivités, ainsi qu'une importante visibilité médiatique.

Fort de cet essor, « Piqu'en Ville » s'impose désormais comme une démarche de référence en matière de reconnexion écologique en milieu urbain, alliant mobilisation citoyenne, actions concrètes et production de connaissances au service de la biodiversité.

> Îlot de tranquillité

Initié en 2020, cette démarche a pour vocation de favoriser la sérénité des phoques venant se reposer sur les plages fréquentées ou non par les promeneurs, en mettant en place l'ensemble des outils nécessaires à la sensibilisation des habitants et usagers du littoral au respect des distances de sécurité.

Au-delà de la tranquillité assurée pour les animaux venus se reposer sur la plage, la mise en place de la démarche permet également de faciliter les interventions en cas d'animal blessé, via l'enclenchement de la procédure de prise en charge de l'animal par le Réseau National Echouage (RNE, coordonné par l'Observatoire PELAGIS), avec le transport vers le centre de soins de la faune sauvage Le Chêne, quand cela s'avère être pertinent et nécessaire.

En 2025, l'accompagnement des 15 communes engagées a été poursuivi, notamment en prodiguant les connaissances nécessaires aux agents communaux pour gérer l'arrivée de phoques sur leurs plages.

Communes participantes :
- Calvados : Bernières-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Cabourg, Colleville-Montgomery, Hermanville-sur-Mer, Langrune-sur-Mer, Lion-sur-Mer, Luc-sur-Mer, Ouistreham, Saint-Aubin-sur-Mer, Varaville, Ver-sur-Mer & Villers-sur-Mer
- Manche : Les Moitiers-d'Allonne & Portbail

De plus, des premières prises de contact ont été engagées auprès de Picardie Nature et du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale pour les accompagner dans le déploiement du programme sur leurs territoires dans les prochaines années.



> Des programmes sollicités au niveau national

Le programme «Piqu'en Ville» a été mis à l'honneur en 2025 à l'occasion des journées techniques nationales organisées à Lille par l'OFB, sur le thème « Tisser les trames écologiques jusqu'au cœur des villes et des villages ».

Cette reconnaissance nationale vient souligner la pertinence de la démarche développée en Normandie et confirme son potentiel de déploiement sur d'autres territoires, en tant qu'outil simple, reproductible et efficace au service de la biodiversité.

Le **projet LIFE Espèces marines mobiles** a pour objectif de limiter les principales causes de mortalité de 23 espèces marines mobiles protégées sur les côtes hexagonales (financement Union européenne/Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires).

Ce programme, coordonné par l'OFB, est porté sur plusieurs sites pilotes sur les trois façades maritimes hexagonales, avec la collaboration de partenaires institutionnels, associatifs et privés, dont le GMN pour l'animation en région de la démarche «Ilot de tranquillité» mais également pour son déploiement hors Normandie, là où toute structure souhaite s'approprier l'outil.

Soutenir les politiques publiques

En tant que référent mammifère en région Normandie, le GMN s'investit au quotidien pour la mise en œuvre des politiques publiques régionales et nationales. Aussi, en parallèle de son engagement en faveur de l'amélioration des connaissances pour soutenir les gestionnaires d'espaces naturels désireux de tenir compte des mammifères sauvages dans leurs actions (voir pages précédentes), le GMN est également un acteur engagé sur son territoire via l'animation de sites Natura 2000, la cosignature de Contrats de Territoire «Eau et Climat» CTEC ou l'accompagnement des collectivités locales dans leurs démarches communautaires de prise en compte de la biodiversité sur leur territoire (Atlas de la Biodiversité Communale/ABC, Trame Verte et Bleue/TVB, etc.) et anime en région des plans d'actions en faveur des espèces les plus fragiles.

> Des collectivités partenaires

Les relations privilégiées avec la Ville de Caen et Rouen Métropole Normandie ont de nouveau été l'occasion d'accompagner ces collectivités dans la prise en compte des espèces dans l'aménagement de leurs territoires respectifs.

Au-delà des échanges informels sur les dossiers pouvant impacter les espèces et des programmes présentés à travers les pages précédentes, notons la poursuite du programme bénévole «Muscardin» sur le territoire de Rouen Métropole Normandie, dans l'optique d'élaborer une carte de répartition de l'espèce (période 2022-2026) sur laquelle la collectivité pourra s'appuyer dans la programmation de ses travaux TVB.

Depuis le lancement de ce travail, 229 mailles de 2 x 2 km ont été prospectées. La présence du Muscardin a été confirmée sur 99 d'entre elles.

Entre avril et octobre 2025, 9 sessions de prospection ont été organisées, mobilisant 28 participants. Trois bénévoles ont notamment contribué activement en transmettant 57 données, dont 23 attestant la présence de l'espèce.

En parallèle, le GMN contribue aux démarches de Trame verte, bleue et noire portées par plusieurs collectivités (Évreux Portes de Normandie, Cingal Suisse Normande, Le Havre Seine Métropole…), en apportant son expertise sur les enjeux mammifères.



Prospection «Muscardin» sur Rouen Métropole Normandie © Dominique BENOIST

> Animation de sites Natura 2000

Le GMN est opérateur Natura 2000 de 15 sites à chauves-souris en région :

- Anciennes carrières de la Vallée de la Mue/14
- Anciennes carrières de Beaufour-Druval/14
- Ancienne carrière de la Cressonnière/14
- Anciennes carrières d'Orbec/14
- Ancienne carrière souterraine de Saint Pierre Canivet et d'Aubigny/14
- Combles de l'église de Burcy/14
- Combles de l'église d'Amayé-sur-Orne/14
- Cavités de Beaumont le Roger/27
- Cavités de Tillières-sur-Avre/27
- Carrière de Loisail/61
- Ancienne champignonnière des Petites Hayes/61
- Anciennes carrières souterraines d'Habloville/61
- Combles de la chapelle de l'oratoire de Passais/61
- Réseau des cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime/76
- Bois de la Roquette/76



En complément des actions de suivi des peuplements et de gestion présentées précédemment, notons ici que les sites «Anciennes carrières de la Vallée de la Mue», «Réseau des cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime» et «Les Cavités de Tillières-sur-Avre» ont fait l'objet d'une révision de leur Document d'Objectifs (DocOb).

Comités de pilotage et Groupes de Travail ont donc été organisés afin que l'ensemble des acteurs du territoire concernés par ces sites puisse participer à cette nouvelle étape, indispensable dans la vie d'un site Natura 2000.

De plus, en tant que référent régional sur la thématique des chauves-souris, le GMN a poursuivi son assistance technique à destination des autres opérateurs Natura 2000 ayant à cœur de préserver les animaux et leurs habitats sur les sites dont ils ont l'animation.

Soutenir les politiques publiques : Zoom sur les PRA

Acteur historique et structurant de la connaissance et de la conservation des mammifères en Normandie, le GMN occupe aujourd'hui une place centrale dans l'animation des Plans Régionaux d'Actions (PRA) et dispositifs assimilés. Son rôle dépasse largement la simple contribution technique : il est à la fois animateur, concepteur et porteur de feuilles de route stratégiques reconnues par les institutions régionales et nationales.

A travers la coordination de ces dispositifs, le GMN contribue à l'émergence et à la consolidation de démarches territoriales, apporte son expertise scientifique et méthodologique, anime des réseaux d'acteurs et participe à la conception de nouvelles feuilles de route adaptées aux enjeux locaux.

Cette capacité à initier, structurer et piloter des programmes de conservation à différentes échelles fait du GMN un acteur incontournable de la politique régionale en faveur du vivant. Son action repose sur une articulation constante entre science, gestion et mobilisation des acteurs, garantissant la cohérence, l'efficacité et l'opérationnalité des stratégies déployées.

> Plan Régional d'Actions en faveur des Chauves-souris

Dans le domaine des chauves-souris, le GMN assure l'animation du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères, déclinaison opérationnelle du Plan National d'Actions 2016–2025. Ce PRA s'inscrit dans une logique multi-partenariale visant l'amélioration de l'état de conservation des espèces prioritaires. Structuré autour de trois axes (amélioration des connaissances, intégration des enjeux dans les politiques publiques et mobilisation du réseau d'acteurs), il constitue un outil opérationnel majeur. La Normandie est concernée par huit espèces prioritaires nationales, auxquelles s'ajoutent plusieurs espèces complémentaires ciblées régionalement, traduisant la responsabilité écologique forte du territoire. Le GMN y joue un rôle moteur dans la coordination des actions, la production de connaissances et l'appui aux gestionnaires.

> Plan Régional d'Actions en faveur des Mammifères semi-aquatiques

Cette dynamique d'animation s'étend également aux mammifères semi-aquatiques. Face à l'incomplétude du cadre national pour certaines espèces, le GMN, en partenariat avec la CATER Calvados Orne Manche, a initié la création du premier PRA français en faveur des Mammifères Semi-Aquatiques (PRA MSA). Finalisé et validé officiellement en CSRPN en 2025, ce document marque une avancée majeure dans la structuration des politiques de conservation régionales. Il élargit le champ d'action au-delà de la seule Loutre d'Europe, en intégrant un ensemble d'espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques, telles que les *Neomys* et campagnols semi-aquatiques.

> Stratégie asso. en faveur des Mammifères marins

Dans le même esprit, le GMN a développé une stratégie associative en faveur des mammifères marins, reconnue comme équivalente à un PRA. Construite de manière collaborative avec les partenaires techniques et institutionnels, elle structure l'action autour de trois axes : acquisition de connaissances, sensibilisation et formation, et accompagnement des acteurs du territoire. Elle concerne notamment les espèces emblématiques du littoral normand telles que les phoques gris et veaux-marins, le Marsouin commun (*Phocoena phocoena*) et plusieurs espèces de dauphins.



Campagnol amphibie - D. AVONDES

Former et informer :

Dans un objectif de partage des connaissances sur les mammifères sauvages de Normandie, et plus particulièrement ceux concernés par les programmes régionaux portés par le GMN, de nombreux temps de formations et d'information ont été proposés au cours de l'année à destination des acteurs du territoire afin d'étoffer le réseau des observateurs normands, qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

> Les partenaires

Une nouvelle fois, le GMN a proposé des temps de formation spécifiques aux professionnels engagés dans l'étude, la gestion et la protection du vivant en région Normandie.
Des temps de formations spécifiques aux mammifères semi-aquatiques ont été organisés à destination des gestionnaires des milieux aquatiques et zones humides normands (dont de nombreux syndicats), des acteurs des routes, des services institutionnels, de professionnels de gestion des espaces naturels...
Les formations des acteurs locaux et des sauveteurs en mer ont été réalisées, comme chaque année, dans le cadre du programme «Ilot de tranquillité».
Les agents de l'OFB ont pu, de nouveau, profiter d'un temps dédié à l'étude et la reconnaissance des mammifères protégés fréquentant les haies normandes.

> Le grand public

Comme chaque année, et bien que cela ne soit pas son cœur de métier, le GMN tente de répondre présent pour participer aux temps de sensibilisation à destination du grand public. Ainsi, en 2025, il s'est de nouveau impliqué dans l'animation de :
- 24 stands lors de fêtes de la nature proposées par ses partenaires locaux ;
- Nuits internationales de la Chauve-souris, proposées chaque fin de mois d'août ;
- Temps de sensibilisation sur les mammifères sauvages terrestres, lors de sorties spécifiques ou à travers le nettoyage des forêts normandes (Opération «Forêts propres» de l'ONF) ou de conférences dédiées ;
- Conférences sur les mammifères marins, proposées dans le cadre du programme «Ilot de tranquillité», de l'opération «Grand Comptage des Mammifères marins de Normandie» ou des «48 heures tous Sentinelles» de l'URCPIE.

Un immense merci à notre réseau bénévole qui s'investit au quotidien pour sensibiliser le plus grand nombre aux espèces présentes en région et aux actions concrètes à mener pour les préserver. Sans cette mobilisation collective, le GMN ne pourrait pas être représenté lors des nombreuses manifestations organisées chaque année sur notre territoire.

Le GMN a également été sollicité par les médias TV/radio/presse locaux et nationaux, désireux de mettre en lumière nos actions.
Des campagnes de communication conséquentes ont d'ailleurs permis d'obtenir des financements pour un projet autour des chauves-souris (voir page 26) mais également d'inviter le grand public à s'investir dans l'opération «Grand Comptage des Mammifères marins de Normandie».

Au cours de l'année, différents temps forts de formation ont été proposés au réseau bénévole de l'association, afin de former des observateurs autonomes pouvant assurer des inventaires localisés sur leur territoire respectif.

> Les soirées Pelotes

11 soirées d'analyses collectives de pelotes de réjection d'Effraie des clochers ont été organisées en 2025, permettant aux néophytes de découvrir cette pratique aux côtés de confirmés, toujours ravis de former de nouveaux «peloteurs fous».



> Les formations «MSA»

Une formation de reconnaissance des traces et indices des mammifères semi-aquatiques, à bord de kayak loués pour l'occasion, a été organisée en Suisse normande, à destination des bénévoles de l'Eure et de la Seine-Maritime programmant des prospections futures sur l'Andelle.



> Les ateliers «Teensy Recorder»

Deux ateliers d'autoconstruction de détecteurs actifs et passifs d'ultra-sons ont également été proposés dans les locaux de l'association.

Zoom sur la mobilisation bénévole

Les bénévoles du GMN sont régulièrement sollicités pour participer activement aux missions de l'association, tant en terme d'activités scientifiques, qu'en actions de protection ou de sensibilisation. L'année 2025 a été forte en propositions et sollicitations !

Janvier

Comptages hivernaux des chiroptères
Observations mam'marins depuis la côte
Soirée "Pelotes" à Evreux/27
Prospections "Loutre" sur l'Andelle
Veille de la mortalité routière des loutres d'Europe

Février

Comptages hivernaux des chiroptères
Soirée "Pelotes" à Carrouges/61
Prospections "Loutre" sur l'Andelle et l'Epte
Prospections en forêt de Roumare/76
Atelier de construction de gîtes à chauves-souris/27

Mars

Prospections "Loutre" sur la Touques et la Dives
Participation à l'opération "Forêt Propre" pour l'analyse de canettes en Seine Maritime
Prospection "Muscardin" en forêt de la Londe/76
Participation à l'opération "Espèce cryptique" de la SFEPM

Avril

Contrôle des nichoirs à Martres des pins en forêts d'Eawy, d'Arques et d'Eu/76
Démarrage des interventions SOS Chauves-souris
Sortie moulage d'empreintes à Montfort-sur-Risle/27
Atelier "Teensy Recorder"

Mai

Observations mam'marins depuis la côte
Lancement du programme "Faune Route"
Démarrage des captures chauves-souris
Démarrage des stands & animations nature
Atelier "Teensy Recorder"

Juin

Observations mam'marins depuis la côte
Captures chauves-souris
Week-end "Multi'mam" en Pays de Caux/76
Comptages des colonies de chauves-souris - 1ier passage
Lancement de la surveillance estivale "Brigade Phoque"
Lancement de la surveillance estivale "Abbatiale Saint-Ouen"
Conférence sur la Loutre d'Europe à Hérouville-St-Clair/14

Juillet

Captures chauves-souris
Brigade phoque en baie d'Orne/14
Soirée "Pelotes" à Hérouville-St-Clair/14
Prosp. "Muscardin" en Métropole Rouen Normandie/76
Compt. des colonies de chauves-souris - 2ième pas.

Août

Captures chauves-souris (swarming)
Brigade phoque en baie d'Orne/14
Week-end "Multi'mam" autour de Mesnil-sur-Iton/27
Week-end "Multi'mam" autour d'Hambye/50
Prosp. "Muscardin" autour d'Elbeuf/76
Soirée "Pelotes" à Hérouville-St-Clair/14
Captures "*Arvicola*" à Omaha Beach/14
Animations de Nuits Internationales de la Chauve-souris

Septembre

Observations mam'marins depuis la côte
Captures chauves-souris (swarming)
Participation au ramassage de canettes en forêt de Roumare/76
Prosp. "Muscardin" en Métropole Rouen Normandie/76
Soirées "Pelotes" à Epaignes/27 et Hérouville-St-Clair/14
Contrôle d'ouvrages d'art routiers autour de Pont de l'Arche/27

Octobre

Prospection "Muscardin" en Métropole Rouen Normandie/76
Observations mam'marins depuis la côte
Soirées "Pelotes" au Dezert/50, à Hérouville-St-Clair/14 et au Val-David/27
Visite du centre de soin faune sauvage du CHENE/76

Novembre

Observations mam'marins depuis la côte
Caf'Hérisson à Hérouville-St-Clair/14
Journée "Mam'marins" à Ouistreham/14
Journée "Multi'mam" à Appeville-Annebault/27
Soirées "Pelotes" à Sandouville/76 et Fresville/50
Conférence ciné "Loutre" à Caen/14
Prosp. "Mam'semi aquatiques" en canoë sur l'Eure/27

Décembre

Observations mam'marins depuis la côte
Démarrage des comptages hivernaux des chauves-souris
Conférence "Castor" à Bernay/27
Prospection "Loutre" autour de Poses/27

Communiquer et diffuser notre expertise :

Conformément à ses statuts, le GMN s'investit tout au long de l'année afin de porter à connaissance son expertise sur les populations de mammifères sauvages auprès des acteurs du territoire en participant aux nombreuses réunions TVB, comités de gestion d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) ou de Réserves Naturelles, CoPil Natura 2000 (...) mais également en proposant des communications spécifiques à destination du tissu naturaliste.

> Les commissions et comités scientifiques

Le GMN est sollicité pour participer à différentes commissions. Aujourd'hui, des membres de l'association siègent (à titre individuel ou au nom de l'association) à :
- le Comité scientifique et environnemental de la Communauté urbaine d'Alençon/61 ;
- La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) du Calvados ;
- La CDCFS de l'Eure ;
- Le Comité de suivi du Loup gris dans l'Eure ;
- La Cellule de veille du Loup gris dans la Manche ;
- La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de la Manche ;
- La CDCFS de la Manche ;
- La CDCFS de l'Orne ;
- La CDCFS de la Seine-Maritime ;
- Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel ;
- Le Comité Régional de la Biodiversité.

Les deux places de Coordinateurs Chiroptères de Normandie, trait d'union indispensable entre le niveau national (Groupe Chiroptères de la SFEPM) et le niveau régional sur la thématique sont actuellement occupées par des membres du GMN. Il en est de même pour les deux places de Coordonnateurs régionaux Petits Mammifères.

Le réseau Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) est également représenté en région par deux membres de l'association.

Depuis 2015, le GMN est membre actif du conseil d'administration de la SFEPM et y représente le réseau des «petites associations».

> Observatoire thématique régional

Dans une démarche de valorisation de l'investissement des associations naturalistes tête de réseau, la Région Normandie et la DREAL ont labellisé plusieurs d'entre elles en tant qu'Observatoire Régional Thématique, depuis 2022.

Cette reconnaissance par les institutions régionales est un réel gage de qualité quant au sérieux et à la rigueur scientifique que le GMN apporte au quotidien dans son expertise.

> Assistance technique aux porteurs de projets

Le GMN accompagne les acteurs du territoire dans la prise en compte des enjeux de biodiversité, et plus particulièrement sur les dossiers «chauves-souris» et «mammifères semi-aquatiques», notamment dans les projets d'aménagement, de restauration de milieux et les démarches réglementaires.

> 4ème Rencontres Nationales Petits Mammifères

Les 8 et 9 mars 2025, le GMN a participé aux 4ème Rencontres Nationales Petits Mammifères, organisées à Bourges par la SFEPM.

Ces rencontres constituent des temps forts pour les spécialistes des petits mammifères, réunissant chercheurs, naturalistes et gestionnaires autour de communications variées et d'échanges d'expériences. Plusieurs interventions ont particulièrement retenu l'attention, notamment sur la présence de la Musaraigne carrelet dans les Hauts-de-France, la génétique du Muscardin en Bretagne ou encore une expérimentation de réintroduction du Rat des moissons.

Le GMN y a présenté deux communications portant sur ses travaux en région : l'une sur les effets d'une tentative de dératisation à Chausey /50 sur la Crocidure des jardins, l'autre sur la prise en compte des petits mammifères semi-aquatiques dans les travaux de restauration de milieux.

Ces journées ont également permis d'échanger autour de thématiques méthodologiques, notamment l'analyse des pelotes de réjection, ainsi que sur les avancées scientifiques concernant les espèces dites « cryptiques ».



> Séminaire de mutualisation des PNA

Près de 90 Plans nationaux d'actions (PNA) sont actuellement en cours en France, avec des enjeux communs de coordination et de mise en œuvre. Pour favoriser les échanges entre acteurs, la Société Herpétologique de France a organisé un séminaire national les 19 et 20 novembre 2025 à Tours.

À cette occasion, le GMN et la DREAL Normandie ont présenté les Plans régionaux d'actions en faveur des Chiroptères et des Mammifères semi-aquatiques, mis en œuvre en Normandie. Ces retours d'expérience ont permis de partager les méthodes d'animation, de suivi et d'accompagnement des acteurs locaux avec les autres coordinateurs de plans.

Financer les actions

Sans le soutien financier des acteurs régionaux, la grande majorité des actions présentées précédemment serait difficilement réalisable. Que nos principaux financeurs, l'Etat et ses services déconcentrés, la Région, les Agences de l'Eau, les Départements et les collectivités territoriales locales soient ici remerciés pour leur participation indispensable à l'étude et la protection des mammifères sauvages en Normandie.

Mais que soient également remerciés chaleureusement l'ensemble des structures et des particuliers qui concourent chaque année à faire du GMN une association financièrement saine.

> Des chauves-souris et des pommes

En 2025, la Fondation du patrimoine a lancé un appel à projets dans le cadre de son programme «Patrimoine naturel et biodiversité», destiné à soutenir des actions concrètes de préservation des milieux.

Le GMN a eu la chance d'être retenu pour bénéficier de cette collecte dans le cadre d'un projet original et symbolique, mené sur son tout premier site acquis en 2024, sur la commune de Loisail/61. Ce terrain, une ancienne carrière devenue au fil du temps un site d'intérêt majeur pour les chauves-souris (près de 2 000 chiroptères s'y réfugient chaque hiver), offre aujourd'hui une opportunité unique de concilier restauration écologique et valorisation du patrimoine rural.

Le projet consiste notamment à y planter un verger de pommiers, recréant ainsi un paysage bocager favorable à la biodiversité. Au-delà de l'image forte (planter des pommes au-dessus d'un site d'hibernation majeur à chauves-souris) il s'agit de restaurer des continuités écologiques, d'offrir des ressources alimentaires aux insectes dont dépendent ces espèces et de renforcer la fonctionnalité du site.

Soutenue par cette campagne de financement participatif, cette initiative permettra, à l'horizon 2026, de mobiliser largement autour d'un projet concret, mêlant préservation d'espèces discrètes et transmission d'un patrimoine vivant, au cœur des enjeux écologiques actuels.



Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) en hibernation © Christophe PERELLE

> Les campagnes au long cours...

Pour toutes les personnes souhaitant soutenir les actions du Groupe Mammalogique Normand à travers un don financier, plusieurs possibilités sont proposées via la plateforme **HelloAsso**. Celle-ci permet de contribuer facilement, de manière sécurisée, à des projets concrets en faveur de la biodiversité normande.

Des campagnes sont actuellement ouvertes, notamment en faveur du projet "Des Chouettes et des Mulots", dédié à l'étude des petits mammifères via la mise en place de nichoirs favorables à l'Effraie des clochers, ainsi que du programme "Piqu'en Ville", qui vise à faciliter les déplacements de la petite faune, en particulier du Hérisson d'Europe, au cœur des espaces urbains et périurbains.

Il est également possible d'effectuer un don libre, non affecté à un projet spécifique. Ce type de contribution offre à l'association une plus grande souplesse pour agir là où les besoins sont les plus importants, qu'il s'agisse de suivis scientifiques, de sensibilisation du public ou de préservation d'habitats.

Enfin, il est important de rappeler que tout don au GMN ouvre droit à une réduction fiscale : 66 % du montant pour les particuliers et 60 % pour les entreprises. Une manière concrète de soutenir la biodiversité tout en donnant du sens à son engagement fiscal.

> Faute d'euros, donnez des gouttes d'eau

Pour toutes les personnes ne pouvant pas soutenir financièrement l'association par un don direct, il existe une alternative simple, gratuite et accessible à tous grâce au moteur de recherche solidaire **Lilo**.

Le principe est particulièrement accessible : en utilisant Lilo pour effectuer ses recherches quotidiennes sur Internet, chaque utilisateur génère automatiquement des "gouttes d'eau", une monnaie virtuelle propre à la plateforme. Ces gouttes peuvent ensuite être attribuées, en quelques clics, au projet de son choix. Lilo se charge ensuite de transformer ces contributions en dons financiers réels au profit des associations soutenues.

Ainsi, sans dépenser d'argent, chacun peut participer concrètement au financement des actions du GMN. Il est par exemple possible de soutenir le programme "Phoques en baie d'Orne", dédié au suivi et à la préservation des phoques présents sur le littoral normand, simplement en modifiant ses habitudes de navigation.

Une manière efficace et engagée de contribuer à la protection de la biodiversité au quotidien, en donnant du sens à chacun de ses clics.

Principaux financeurs du Groupe Mammalogique Normand pour l'exercice 2025 :



> Budget de l'exercice 2025

Le soutien de nos partenaires, à travers des commandes conventionnées ou le financement de projets élaborés par l'association, via l'octroi de subventions, a permis de couvrir les besoins de l'association, tant en fonctionnement qu'en charges de personnel.

Comme depuis de nombreuses années, le résultat d'exploitation de l'année 2025 est fortement excédentaire, avec un solde positif de 199 525 €, illustration d'une santé budgétaire robuste pour notre association dont l'activité ne faiblit pas.

Charges	913 710 €	Produits	1 113 235 €
Personnel bénévole	80 808 € 8,84 %	Bénévolat valorisé	80 808 € 7,26 %
Charges de personnel	522 090 € 57,14 %	Subventions	806 381 € 72,44 %
Autres charges	310 306 € 33,96 %	Prestations & autres produits	224 215 € 20,14 %
Charges financières	506 € 0,06 %	Produits financiers	1 831 € 0,16 %
Excédent : 199 525 €			

Antenne Ouest & Antenne administrative

1018, Grand Parc
14 200 Hérouville-Saint-Clair

Tél. 09 54 53 85 61

Groupe Mammalogique Normand

Antenne Est & Siège social

32, route de Pont-Audemer
27 260 Epaignes

Tél. 02 32 42 59 61

gmn@gmn.asso.fr